

Descriptif de module

Domaine : Santé

Filière : Technique en radiologie médicale

1 Intitulé du module AA 2021-2022

Code : S.RM.SO370.3101.F.12 **Type de formation :** Bachelor
Caractéristique Module obligatoire dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière au sens de l'art. 25, al. 1 des directives-cadre relatives à la formation de base (bachelor et master) en HES-SO.

Obligatoire

Niveau

Module de base

Module d'approfondissement

Module avancé

Type

Module principal

Module d'étayage

Module complémentaire

Organisation temporelle

Module sur BScS

Module filé sur **BScS5+BScS6**

Status didactique

Module M1

Module M2

Module M3

2 Organisation

Crédits ECTS :

8

Langue principale d'enseignement

Français

Allemand

Anglais

3 Prérequis

Pas de prérequis

Avoir validé le M1.2101.RDGI

Avoir suivi le module...

Autre... anglais (lecture)

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Compétences visées

Rôle d'expert

Rôle de communicateur

Rôle de collaborateur

Rôle de manager

Rôle de promoteur de la santé

Rôle d'apprenant formateur

Rôle de professionnel



Objectifs généraux d'apprentissage

Maitriser les interventions professionnelles courantes en adaptant les méthodes et techniques aux situations lors de la réalisation des examens à visées diagnostic et interventionnelle en RDGI, TDM et IRM. En mettant en évidence vos rôles d'expert-e et de promoteur-trice de la santé et de professionnel-elle.

Les objectifs d'apprentissages sont décrits dans le syllabus.

Vignettes (uniquement pour les M1)

Vignette(s) RDGI

Vignette 6 Dentaire maxilo-facial

Vignette 7 mammographie

Vignette 8 (TDM) infiltration

Vignette(s) IRM

Vignette 4 protocole seins

Vignette 5 protocole prothèse

Vignette 6 protocole foie

Vignette 7 protocole cholango

Vignette 8 angio prot anévrisme

Vignette 9 angio prot MAV

Vignette 10 cardio adénosine

Vignette 11 prot myocardite

5 Contenu

Les contenus d'enseignement et les productions attendues sont décrits dans le syllabus.

Modalités d'enseignement

Procédures particulières RDGI

Travaux dirigés

Cours magistraux

Ateliers études de clichés AEC

Travaux pratiques

Séminaires

6 Modalités d'évaluation et de validation

Epreuves :

Ecrite

ECOS

Orale

Autres (à préciser)...

Travaux pratiques/simulation

Validation du module

Les conditions de validation sont présentées aux étudiants au plus tard le jour de la présentation du module.

Le module est validé uniquement si l'étudiant obtient au moins la qualification de E à la moyenne de chaque partie : "RDGI"; "TDM"; "IRM".

Le résultat du module est la moyenne pondérée de ces trois parties:

--> Pondération des épreuves partie TDM= 33.33%

--> Pondération des épreuves partie IRM = 33.33%

--> Pondération des épreuves partie RDGI = 33.33%

Le module est validé si les conditions de présences et/ou de participation sont respectées (voir point 8.

Remarques)

Notification du module

Selon l'art 14 des directives filière

7 Modalités de remédiation et de répétition

Remédiations

Remédiation possible

Pas de remédiation

Autre (à préciser):...

Répétition

Répétition complète du module

Travail complémentaire

Validation de la répétition

Identique à la notification du module

Notifications de la répétition

Identique à la notification du module

En cas de répétition du module, la dernière version du descriptif de module correspondant fait foi.

8 Remarques

Conditions de présences et/ou de participation

Un taux de présence inférieur à 80% et/ou une participation jugée insuffisante ou inadéquate sont sanctionnés par l'impossibilité de se présenter aux épreuves de validation. L'étudiant-e obtient la note de F.

9 Bibliographie

Une bibliographie sera présentée aux étudiants au début du module et complétée durant le module.

Enseignants

Cf. Planification de l'année en cours

Nom du resp. de module

Laurence Flaction

Descriptif validé le

17.09.2021

Mme. C. Sá Dos Reis